

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux

Mardi 16 janvier 2024, à 18 h 30

Salle Saint-Augustin, place de l'église Saint-Augustin



Etaient présents :

- Laurent Guillemin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Sandrine Jacotot, Adjointe au maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité
- Olivier Escots, Adjoint au maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations
- Marc Etcheverry, Conseiller municipal délégué pour la gestion des terrasses
- Mathieu Hazouard, Conseiller municipal délégué pour le quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux
- Béatrice Sabouret, Conseillère municipale
- Alexandra Siarri, Conseillère municipale
- Mehdi Hazgui, Maître de cérémonie
- Mairie de quartier de Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux, mairie de Bordeaux
- Direction générale de la proximité et des relations avec la population, mairie de Bordeaux
- Direction de la mission démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- Direction des usages de l'espace public, mairie de Bordeaux
- Direction du développement économique, Bordeaux Métropole

100 participants

Vous pouvez visionner la vidéo enregistrée en direct : [Conseil de quartier Saint-Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux - 16 janvier 2024 \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)

I - INTERVENTION INTRODUCTIVE PAR LAURENT GUILLEMIN, MAIRE ADJOINT DU QUARTIER SAINT-AUGUSTIN TAUZIN ALPHONSE DUPEUX

Avant de débiter ce conseil, Laurent Guillemine, Maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tausin Alphonse Dupeux, souhaite la bienvenue aux habitants et leur présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 au nom du maire de Bordeaux.

Il remercie de leur présence les habitants et commerçants du quartier, les associations, les représentants des maisons de quartier ainsi que l'équipe municipale qui œuvre chaque jour à ses côtés pour le bien-être des administrés. Enfin, il salue l'arrivée de nouveaux commerçants dans le quartier.

Il salue la présence de nombreux élus et indique que Marc Etcheverry a repris à sa charge la mission d'Amine Smihi, envers qui il adresse une pensée émue.

« *L'avenir est ce que l'on a inventé de mieux pour s'occuper du présent* », souligne Laurent Guillemine. Pour 2024, il souhaite aux habitants de pouvoir passer du temps avec les uns et les autres. A titre personnel, il s'engage à se focaliser davantage sur le secteur de Tausin en 2024. Il reste disponible et accessible pour toute sollicitation des habitants du quartier.

Enfin, Laurent Guillemine présente à l'assemblée le nouveau secrétaire général de la mairie de quartier, Julien Garinet.

Avant d'introduire le premier sujet inscrit à l'ordre du jour, Mehdi Hazgui, Maître de cérémonie, rappelle les règles à respecter pour des échanges courtois et respectueux.

II LA DEMOCRATIE PERMANENTE

A) Actions dans la ville

Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective, et Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente présentent tout d'abord l'approche de la démocratie permanente qui s'articule autour de deux axes définis avec les habitants lors de la première année du mandat, en 2021 :

- le dialogue citoyen : la ville vient vers les habitants pour leur soumettre des sujets de travail et leur recueillir leur avis, notamment dans le cadre des conseils de quartier et d'autres espaces thématiques ;
- les initiatives citoyennes.

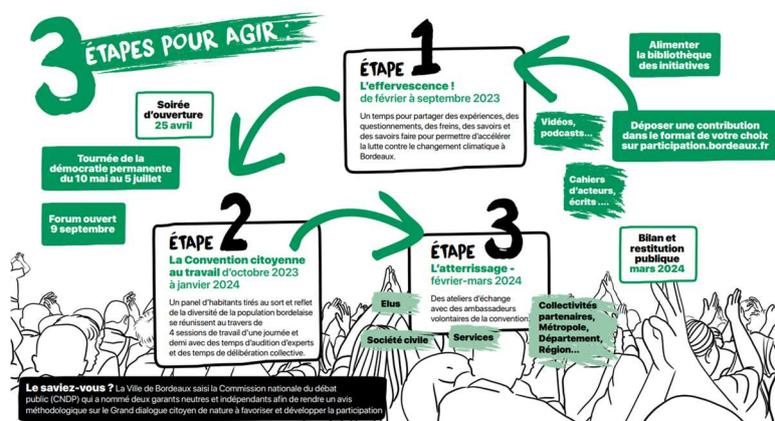
Tiphaine Ardouin mentionne également les nombreuses instances consultatives de Bordeaux, dont :

- le grand dialogue citoyen : travail avec les Bordelais sur un sujet à enjeu par an ;
- le budget participatif : soutien financier de projets à l'aide d'une enveloppe totale de 2 M € par an ;
- l'observatoire de la démocratie permanente, composé de 30 personnes volontaires et qui travaille sur l'amélioration des outils démocratiques de la ville (inscription sur bordeaux.participation.fr) ;
- le dispositif « Bordeaux Facilite les Initiatives Citoyennes », qui permet aux habitants de bénéficier d'un accompagnement logistique et d'un financement jusqu'à 1 000 euros ;
- le dispositif d'interpellation citoyenne (inscription sur bordeaux.participation.fr) ;

Le dialogue avec les citoyens fait l'objet d'une politique intégrée. La mission Démocratie permanente travaille ainsi avec tous les services de la ville, notamment sur le règlement des terrasses et les sujets de sens de circulation.

Elle indique que la ville de Bordeaux comporte en outre de nombreuses instances consultatives (Conseil citoyens, Conseil municipal des enfants, conseil de résilience alimentaire, commission LGBTQI+, comité nature en ville, comité de la rue, etc.).

Côté « Grand dialogue citoyen », elle précise qu'il a pour objectif de lever les freins à la lutte contre le changement climatique. Puis elle présente les 3 étapes pour agir : l'effervescence, la convention citoyenne et l'atterrissage prévu en février et mars prochains.



Le budget participatif bénéficie quant à lui d'une enveloppe de 2 M€. Au total, 40 projets d'investissement ont été soumis au vote et 34 sont retenus dans ce cadre.

Les nouveaux dispositifs sont déployés par la ville :

- L'observatoire de la démocratie : il va regrouper 30 citoyens volontaires tirés au sort. Il vise à améliorer la participation des habitants dans la construction des politiques publiques.
- Le dispositif « Bordeaux facilite les Initiatives Citoyennes » permet de financer les petits projets portés par des habitants ou des associations.
- Enfin, le dispositif d'interpellation citoyenne (DICI) garantit des modalités de dialogue plus équitables et permet d'interpeller la ville de Bordeaux avec plusieurs niveaux de médiation.

B) Actions dans le quartier

Laurent Guillemain, Maire adjoint du quartier Bordeaux Saint-Augustin - Tausin - Alphonse Dupeux, concède que le traitement des sujets de changement de sens de circulation prend du temps. Les projets, souvent très pertinents, nécessitent des études approfondies pour tenir compte de tous les usagers, dont les véhicules de secours.

Les grands projets en cours et à venir se déclinent comme suit :

- la rénovation des espaces sportifs extérieurs du parc Lescure ;
- l'aménagement de la place Saint-Augustin ;
- l'aménagement de la place d'Arlac ;
- l'aménagement du parking de la rue de Madagascar.

Tous les projets demandés ne sont pas nécessairement faisables. Ils sont néanmoins étudiés en intégralité.

Temps d'échanges

▪ Démocratie participative

« Comment se déroule le tirage au sort des citoyens ? »

Tiphaine Ardouin explique que, pour la mise en place de la convention citoyenne, le tirage au sort de 3 000 personnes s'est effectué sur la base de la liste des abonnements téléphoniques, sachant que les jeunes sont peu inscrits sur les listes électorales. Ces personnes ont reçu un courrier nominatif de présentation de la démarche. Ensuite, les personnes intéressées pouvaient contacter l'organisme tiers « Médiation et Environnement » pour recueillir des précisions quant à la mobilisation requise. Parallèlement, la sociologie de Bordeaux a été étudiée, afin que la convention reflète au mieux la diversité des habitants.

Cet appel au volontariat a obtenu un taux de retour très important. Par la suite, la mission Démocratie permanente a identifié les personnes volontaires répondant aux critères sociologiques retenus (répartition homme-femme, niveau d'études, quartier de résidence, métier exercé, etc.).

Par ailleurs, un travail porte actuellement sur le panel qui compose l'observatoire de la démocratie permanente. Les critères sociologiques sont également pris en compte dans le cadre de cette nouvelle instance consultative, dont les 30 personnes volontaires ont été tirées au sort par voie d'huissier.

▪ **Intervention de la mairie auprès de services extérieurs**

« Une pétition a été lancée afin de modifier le tracé actuel de la ligne 4 du bus, car celui-ci ne permet pas d'accéder au centre-ville. À ce jour, elle a recueilli 1 313 signatures. »

« Avec la fusion de la ligne 41-43, certains arrêts ne sont plus desservis, ce qui met en difficulté les pensionnaires de la RPA Alfred Smith et les élèves du collège Émile Combes. Un courrier d'alerte a été envoyé à Bordeaux Métropole, qui y a répondu par des données statistiques de fréquentation obsolètes. Ce sujet n'avance pas. »

Laurent Guillemin confirme que la mairie a été saisie par de nombreux habitants sur ce sujet de service. Le nouveau tracé du bus 4 ne convient pas totalement. La mairie appuie toutes les demandes des habitants concernant les tracés dont la disparition paraît injuste, notamment à l'égard des personnes les plus âgées.

« Par l'intermédiaire de la mairie et des dispositifs de concertation, est-il possible de solliciter les grandes administrations ou les grands organismes comme la Poste, dont un distributeur de billets ne fonctionne plus depuis 2 mois ? »

Laurent Guillemin indique que la mairie peut se faire le relais des demandes adressées aux organismes extérieurs, mais ne peut apporter de garantie en matière de résultat.

III – LE COMMERCE

A) La politique municipale en matière de commerce au niveau de la ville

Sandrine Jacotot indique que Bordeaux possède 8 300 commerces représentant 42 000 emplois et incluant 70 % de commerces indépendants. L'objectif de la ville est de maintenir les équilibres entre les diverses natures de commerce, d'éviter la création de nouvelle grande polarité commerciale et de favoriser le développement des commerces de proximité. Il est à noter que Bordeaux a obtenu le palmarès 2022 des meilleurs commerçants de France.

Un travail porte également sur le développement des marchés de la ville, avec 26 marchés de plein air, dont 2 marchés de producteurs, l'un étant situé à Saint-Augustin.

La feuille de route du commerce poursuit différents objectifs :

- conserver l'offre commerciale et artisanale ;
- favoriser l'installation de nouveaux commerces du quotidien : rechercher des secteurs nouveaux, dont le circuit court et la recyclerie ;
- limiter le développement des activités de service, jusqu'à l'interdiction de la mutation des commerces classiques en enseignes bancaires, par exemple ;
- contenir le développement des activités de restauration : l'offre de restauration de Bordeaux est déjà l'une des plus hautes de France ;
- encadrer les mutations économiques : mettre fin aux *dark stores* dans la ville (Bordeaux est précurseur dans la lutte contre ce type de magasin) avec l'application du nouveau décret et accompagner les commerces ambulants ;
- accompagner les associations de commerçants, qui devront construire et présenter leur nouveau projet à la mairie pour 2024.

La ville de Bordeaux accompagne les mutations commerciales en :

- « sacralisant » des linéaires commerciaux pour protéger les commerçants et assurer la richesse de l'offre ;

- qualifiant des activités dites « cyclo-logistiques » d'intérêt collectif afin de mieux gérer les livraisons au titre des derniers kilomètres à l'aide des mobilités douces ;
- mettant en œuvre une concession d'aménagement du centre ancien attribuée à InCité ;
- entretenant des relations régulières avec les opérateurs commerciaux ;
- accompagnant les porteurs de projets indépendants sur différents sujets, comme l'usage du domaine public.

Enfin, Sandrine Jacotot souligne qu'une campagne de soutien au commerce bordelais a été réalisée lors des fêtes de la fin 2023.

B) La politique municipale en matière de commerce au niveau du quartier

Pour le quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux, Sandrine Jacotot indique qu'on dénombre 634 commerces pour 29234 habitants.

La typologie des commerces sédentaires du quartier :

- 35% sont dévolus aux services aux personnes,
- 25% au commerce (Cafés-Hôtels-Restaurants)
- 12% à la santé, beauté
- 9% à la culture et aux loisirs et
- 7% à l'alimentation
- 4% à l'auto ou la moto et 4% aux divers
- 2% à l'équipement de la maison et 2% à l'équipement de la personne

Sur le quartier, on compte 3 marchés de plein air sur les places d'Arlac, de Saint-Augustin et Gaviniès et un marché de producteurs à Flornoy. Pour ce dernier, Sandrine Jacotot fait part de son inquiétude quant à l'avenir de ce marché, qui présente encore de nombreuses places vacantes. Elle invite les habitants à fréquenter tous les petits marchés du quartier.

C) LES TERRASSES EN VILLE

Marc Etcheverry, conseiller municipal délégué pour la gestion des terrasses, indique que Bordeaux compte 1025 terrasses dont 38 sur le quartier.

L'objectif est clair : il consiste à allier le dynamisme et le rayonnement de la ville de Bordeaux et l'apaisement de l'espace public. Pour y parvenir, l'outil de gestion est à repenser. Il doit être lisible et agile de nature à garantir un usage commercial équilibré et responsable de l'espace public. Après une phase de diagnostic et de prospection, la ville a lancé une large phase de concertation qui se déroulera en 3 temps :

- 1^{er} temps dédié à des échanges réguliers avec les partenaires institutionnels et historiques,
- 2^{ème} temps : les services de la mairie ont mis à disposition des associations de commerçants et de riverains des espaces de contribution. L'objectif étant d'échanger sur les enjeux des terrasses et d'aboutir à un règlement effectif au printemps 2024
- Lors du 3^{ème} temps, courant 1^{er} trimestre 2024, un questionnaire sera largement diffusé.

Temps d'échanges

▪ Insécurité

« Le problème de regroupement de plusieurs personnes et trafic de drogues à la vue de tous perdure à la place de l'Église Saint-Augustin. La musique joue parfois jusqu'à 3 heures du matin. Les forces de l'ordre interviennent, mais ne réalisent pas de contrôle. Mes volets ont été caillassés après que je sois intervenu moi-même. »

« Concernant le problème de deal à la place de l'Église Saint-Augustin, les actions policières n'ont été engagées que depuis septembre 2023, alors que les alertes sont plus anciennes. En

janvier 2023, j'ai proposé à la police d'aller à la rencontre de dealers. Il est étonnant que la BAC n'ait pas retrouvé de stupéfiants.

Avant Noël, les personnes qui se regroupent sur la place ont tiré du mortier. De grosses voitures circulent autour de la place à tout moment de la journée, y compris à la sortie des classes. »

Marc Etcheverry fait savoir que la police se rend régulièrement à la place de l'Église Saint-Augustin, où se regroupe une dizaine d'individus pour consommer de l'alcool et quelques stupéfiants et pour écouter de la musique. La police a déjà verbalisé ces personnes pour tapage sonore. Les stupéfiants, pour leur part, relèvent plutôt de la prérogative de la police nationale. La BAC a déjà effectué des contrôles, sans retrouver de stupéfiants sur ces individus. Aucun point de deal n'a été identifié à ce stade. Quoi qu'il en soit, la mairie dépêchera des médiateurs pour venir au contact des jeunes en question.

« Au parking de la crèche Carreire, les réunions de jeunes ou moins jeunes sont fréquentes et parfois accompagnées de trafic. Que peut faire la mairie ? »

« Au niveau de Carreire, des jeunes ont allumé des feux cet été dans le jardin. Ils auraient pu mettre le feu aux arbres et aux maisons. C'est grave ».

Marc Etcheverry propose d'examiner ce problème avec la police municipale

▪ Offre de commerces du quartier

« La rue Paul Louis Lande possède de nombreuses supérettes. Comment ces enseignes peuvent-elles se multiplier dans de nombreux quartiers ? »

« Les marchés de notre quartier sont nettement plus chers que les marchés fermiers de Bègles et de Talence. »

« La transformation des allées de Tourny risque de se faire au détriment des petits quartiers. »

Sandrine Jacotot rappelle que la liberté de commerce constitue une obligation légale. Pour sa part, la mairie ne dispose que du droit de préemption. Elle tente d'identifier au plus tôt les cellules commerciales qui se libèrent pour être force de proposition auprès des bailleurs et des agents immobiliers. En effet, l'ouverture d'une supérette peut affecter un boulanger de quartier, par exemple.

En outre, la mairie a identifié le sujet des tarifs proposés par les marchés. L'objectif est de proposer des offres complémentaires (paniers « antigaspi », fruits et légumes non calibrés, nouveaux emplacements de producteurs directs, etc.) pour la fin 2024 ou le début 2025.

Enfin, le maire de Bordeaux ne souhaite pas voir les terrasses se multiplier dans les allées de Tourny. *A priori*, les commerçants, dans leur grande majorité, n'ont pas non plus cette volonté.

▪ Projets du quartier

« Quel est l'avenir de la crèche Saint-Augustin, qui est fermée depuis environ 6 ans ? »

Laurent Guillemain souligne que ce dossier est l'un des premiers qu'il a ouverts à sa prise de fonction. Une occupation provisoire de l'espace est prévue, avec un projet dédié à la petite enfance et à l'environnement associatif. A terme, une nouvelle crèche sera aménagée.

« Quel projet est-il prévu à la place de la MNH, chemin Pomerol, où des rassemblements peu recommandables ont souvent lieu ? »

Laurent Guillemain indique que l'ouverture d'une petite ou moyenne surface a été envisagée. Il recherchera de plus amples informations.

« Qu'en est-il de l'aménagement de la place de l'Église Saint-Augustin et de ses conséquences en matière de stationnement ? »

Laurent Guillemain rappelle que le plan d'aménagement est affiché en mairie. Les travaux ont été reportés au 2^e semestre 2024, car l'inventaire des réseaux qui transitent sous la place a pris plus de temps que prévu. Le projet se traduira par la suppression de 40 ou 45 places de stationnement.

▪ Lutte contre les moustiques

« J'attire l'attention sur la multiplication des moustiques, qui sont vecteurs de graves maladies. Une action forte et collective est absolument nécessaire. »

Laurent Guillemin note la nécessité de rechercher des informations sur ce point. A sa connaissance, aucun dispositif spécifique n'est prévu en dehors de la politique de prévention habituelle.

▪ **Stationnement**

« Les véhicules sont parfois garés de manière erratique à proximité du stade Chaban-Delmas les soirs de match, ce qui fait partie de la vie du quartier. Un samedi, une tempête a fait tomber quelques branches dans ce secteur. Le lendemain, à 9 heures, la police municipale a enlevé tous les véhicules des résidents qui avaient rencontré des difficultés pour se garer en rentrant chez eux. La mairie compte-t-elle "mettre la bride" à la police municipale, qui ferait mieux de s'intéresser à d'autres problèmes de sécurité ? »

Marc Etcheverry explique que le passage de la fourrière répond à des enjeux de sécurité dans les zones prioritaires. Toute intervention fait suite au signalement de riverains qui se plaignent du stationnement de véhicules devant leur porte ou qui obstruent le trottoir.

Conclusion

Laurent Guillemin signale que, lorsqu'ils organisent des événements, les habitants doivent transmettre les informations à la mairie de quartier le plus en amont possible, afin que celle-ci puisse apporter l'aide nécessaire en matière de logistique et de communication.

Laurent Guillemin expose les actualités de quartier, ainsi que les travaux en cours et à venir.

En conclusion, il rappelle l'existence des dispositions suivantes :

- Allo Proximité : 05 56 10 33 33 ;
- Médiation municipale : 05 56 10 33 57 ;
- Demandez Angela : 39 39 ;
- fiche d'évaluation des conseils de quartier.

Il remercie les habitants et commerçants du quartier pour la qualité du débat et les invite à poursuivre les échanges autour d'un moment convivial. Il remercie également les élus présents et les services municipaux et métropolitains.